

Rapport d'expertise modèle en vue de l'homologation du nouveau frein à disque pour remorque BPW ECO Disc

Le constructeur du véhicule a la possibilité de mettre en œuvre, en plus d'un agrément individuel, une procédure d'homologation ou d'agrément de type pour un type de véhicule déterminé. À cet effet, un véhicule de référence représentant tous les véhicules du même type sera mis à disposition pour contrôles. Cette procédure est adaptée aux grandes séries.

À l'issue du contrôle, le constructeur du véhicule se voit délivrer un agrément de type contenant les documents relatifs aux contrôles et essais réalisés sur l'installation de freinage, le frein, l'installation d'éclairage, le dispositif anti-encastrement etc.

Jusqu'à présent, l'établissement d'un agrément de type par le constructeur du véhicule prenait beaucoup de temps et coûtait cher, en particulier l'essai pratique des freins sur route.

Pour le nouveau frein à disque pour remorque ECO Disc, BPW apporte son soutien aux constructeurs de véhicules, en collaboration avec les 4 principaux organismes d'essai et de contrôle en Europe. La société BPW Bergische Achsen KG a confié aux organismes d'essais TÜV Süd (Allemagne), RDW (Pays-Bas), UTAC (France) et IDIADA (Espagne) l'exécution des essais pratiques du frein à disque pour remorque ECO Disc sur parcours d'essai.

Ces essais complexes ont conduit à l'établissement de rapports d'expertise spécimens que le constructeur du véhicule peut recevoir gratuitement en s'adressant à BPW ou à l'organisme d'essai correspondant, et utiliser pour les agréments de type de ses véhicules. Ceux-ci peuvent, dans des conditions déterminées, remplacer une partie de l'essai pratique d'efficacité. Ils peuvent être utilisés pour la plupart des types de véhicules dans le domaine des remorques d'une charge par essieu de 9 à 10 t. La démarche précise peut être définie en concertation avec l'organisme d'essai respectif.

Pour le constructeur du véhicule, ceci simplifie considérablement l'homologation du véhicule ce qui se traduit par une nette réduction des coûts.

Les rapports d'expertise modèles sont disponibles à partir de février 2009 pour la TSB 4309 et de mars 2009 pour la TSB 3709.

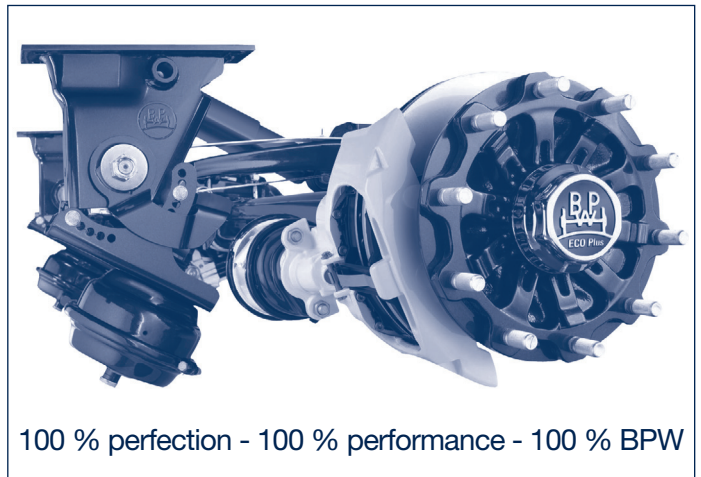
Les rapports d'expertise modèles sont ainsi à disposition avant l'entrée en vigueur de la nouvelle directive européenne 2007/46/CE relative aux agréments de types le 29/04/09.

Par ailleurs, les documents correspondants (rapport d'expertise, calcul de frein) pour la première homologation seront naturellement mis à disposition en temps utile auprès du partenaire distributeur BPW compétent ou du site Internet de BPW.

Profitez des avantages que vous offre BPW en qualité de fournisseur système de châssis pour remorques et n'hésitez pas à nous contacter. Pour de plus amples informations, votre partenaire distributeur BPW compétent ou l'un des organismes de contrôle susmentionnés sont à votre entière disposition.

100 % BPW: Le frein à disque pour remorque qui mérite bien votre nom !

Remarque : veuillez également tenir compte du bulletin d'actualités BPW NEWS (BPW-NEWS 7189904f) consacré au nouveau BPW ECO Tronic et les rapports d'expertise correspondants.



100 % perfection - 100 % performance - 100 % BPW